

SÉJOUR ENFANTS AQUAPONEY

Du 10 au 12 juillet 2023

Camp Multi-Activités : Équitation De Pleine Nature Et Activités Aquatiques

**Objectif : 2 stages en 1
pour plus de FUN !**

☞ **TU PARTICIPERAS AUX
ACTIVITES QUOTIDIENNES DE
LA FERME**

☞ **TU DECOUVRIRAS
DIFFÉRENTES ACTIVITÉS
AQUATIQUES EN EAUX VIVES**

☞ **TU POURRAS VALIDER TON
BREVET DE RANDONNEUR DE
BRONZE OU D'ARGENT**

NIVEAU REQUIS

Galop 1 + Savoir nager

CAVALERIE

Chevaux et poneys
expérimentés, adaptés à tous
les niveaux

ENCADREMENT

Enseignants diplômés d'Etat

MODALITES

3 jours – 2 nuits

Pratique équestre (minimum
3h/jour)

Pratique eaux vives (minimum
2h/jour)

Apprentissages théoriques

HEBERGEMENT

Bivouac sous tentes marabouts
Pension complète

PROGRAMME

*Ceci est un exemple, certains aléas peuvent entraîner une modification du
programme*

**Accueil à la Ferme COUHET - MONTAUT (64800) le 10 juillet
2023 à 9 heures.**

1^{er} jour :

Matin : Accueil à la Ferme Couhet, installation dans le camp, visite de
la ferme et rencontre avec les poneys et chevaux.

Balade à cheval/poney de 2h autour de la ferme, apprentissage des
techniques de randonnée équestre.

Après-midi : Découverte des sports d'eaux vives en partenariat avec
la base nautique Oh Lala Eaux vives (Montaut)

Soirée : Balade à cheval/poney d'1 heure

2^{ème} jour :

Matin : Apprentissage des techniques de randonnée équestre et
balade à cheval/poney de 2h autour de la ferme,

Après-midi : Sortie en rafting / miniraft / paddle / canoraft /
hydrospeed sur le Gave de Pau.

Soirée : Balade à cheval/poney d'1 heure

3^{ème} jour :

Passage du brevet de randonneur de bronze ou d'argent selon
niveau et expérience : Randonnée journée à cheval/poney avec
étape pique-nique et évaluation des connaissances acquises.

A partir de 17h : Sortie en rafting / kayak / hydrospeed sur le Gave
de Pau. Possibilité pour les parents de faire la descente en rafting
avec le groupe (supplément à régler à Oh Lala Eaux Vives)

Clôture du séjour sur la base de Rafting Oh Lala Eaux Vives à
Montaut.

Public :

Enfant à partir de 9 ans à l'aise aux 3 allures. Niveau Galop 1 minimum.

Enfant à l'aise en activités aquatiques, sachant nager.

Accès possibles : En train : arrêt gare de Coarraze - Nay

En avion : aéroport de Pau ou Tarbes /Lourdes

TARIFS

360 € TOUT COMPRIS

3 jours et 2 nuits en Pension complète

Hébergement en tente type marabout

Sanitaires et cuisine sur place

25 € - Supplément licence (si nécessaire)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

☎ : 05. 59. 71. 97. 21

] : 06.75.08.92.42

✉ : La Ferme Couhet - SCEA BIROU JL R
Chemin de Pontacq - 64800 Montaut

✉ lafermecouhet@gmail.com

FICHE D'INSCRIPTION

Informations sur le centre équestre

Nom : La Ferme Couhet – SCEA BIROU JL&R
Adresse : Chemin de Pontacq – 64800 MONTAUT
Téléphone fixe : 05 59 71 97 21
Téléphone portable : 06 75 08 92 42
Mail : lafermecouhet@gmail.com

*Etablissement inscrit au registre du commerce et des sociétés de PAU sous le numéro 509544144
Etablissement assujetti à la TVA : FR 35 509 544 144*

Informations sur le cavalier

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

Niveau d'équitation :

Pour les mineurs

Nom du représentant légal :

Adresse du représentant légal (si différente de celle du mineur) :

.....

.....

Téléphone :

Problèmes de santé et recommandations :

Informations sur les activités

Du 10 au 12 juillet 2023

Hébergement collectif en tente marabout.

Découverte des randonnées autour de la ferme Couhet, apprentissage des techniques de randonnées équestres.

Découverte de différentes activités aquatiques sur le gave de Pau en partenariat avec la Base OH LALA EAUX VIVES (Montaut)

Participation à la vie quotidienne de la ferme.

Prix TTC : 360 € tout compris

Informations sur l'assurance et la sécurité

Le cavalier atteste avoir été informé par l'organisateur de la randonnée de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident liée à la pratique de l'équitation, ainsi que sur les conditions d'assurance liées à la licence fédérale.

Le cavalier déclare (cocher la case) :

être déjà licencié à la FFE. Numéro de licence :

ne pas être licencié à la FFE et prendre une licence FFE valable pendant la durée du millésime (joindre un chèque de 25 € en sus de l'inscription).

ne pas être licencié à la FFE et prendre la carte vacance FFE valable 1 mois (joindre un chèque de 8€ en sus de l'inscription).

ne pas être licencié à la FFE mais être assuré pour la pratique de l'équitation.

Nom de l'assureur : Numéro de contrat :

Le cavalier atteste avoir été informé par l'organisateur du séjour de l'intérêt de porter un casque aux normes.

Pour une pratique durable et pour un comportement citoyen, le cavalier s'engage à respecter :

- les autres cavaliers,
- les consignes de l'organisateur et ses bénévoles,
- l'environnement.

Le cavalier atteste être apte à pratiquer la randonnée équestre et la nage en rivière, et ne pas présenter de contre indication médicale à la pratique du sport.

Signature du cavalier ou son représentant légal :

Conditions

Inscription : L'inscription sera prise en compte à réception de la présente fiche d'inscription, remplie, signée, accompagnée d'un chèque d'acompte de 30% (à l'ordre de « SCEA BIROU») du montant du séjour, soit 120€.

Annulation : En cas d'annulation moins de 3 semaines avant le début du séjour, l'acompte sera retenu. En cas de retard ou d'abandon de votre part aucun, remboursement ne sera possible.

Autorisations : Je soussigné, le responsable légal, autorise le participant :

- à prendre part à toutes les activités proposées.
- à être transporté dans un véhicule.

Je m'engage à rembourser à la structure les frais médicaux avancés. J'autorise le responsable du séjour à faire hospitaliser le participant et à faire pratiquer toute opération jugée nécessaire. Les organisateurs s'engagent à prévenir les proches dans une telle situation.

J'autorise l'organisateur à utiliser toute image du séjour pour sa communication sans qu'aucune contrepartie ne puisse être demandée.

Le présent bulletin, dûment complété et signé, emporte obligation de paiement.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le consommateur pour ce genre de contrat ne dispose pas d'un droit de rétractation. En cas de désistement du cavalier, les frais d'inscriptions restent donc à la charge de ce dernier.

Fait à Le

Signature du cavalier ou de son responsable légal,
précédée de la mention « lu et approuvé » :